

FIPP
Société Anonyme au capital de 15 000 000 euros
Siège social : 55, rue Pierre Charron - 75008 Paris
RCS PARIS 542 047 212

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 JUILLET 2021

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue le 20 juillet 2021 à 11 heures, à huis clos.

2 actionnaires étaient représentés et 2 actionnaires ont voté par correspondance. Ils possédaient 49 559 865 actions sur les 122 471 554 actions formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 40,47 %. Les 122 471 554 actions représentent un nombre égal de voix.

Les résolutions ont été adoptées selon le détail ci-dessous, à l'exception de la 17ème résolution qui a été rejetée.

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %		
1ère résolution : Approbation des comptes sociaux et quitus aux Administrateurs	AGO	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
2ème résolution : Approbation des comptes consolidés	AGO	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
3ème résolution : Affectation du résultat - Distribution de dividendes	AGO	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
4ème résolution : Conventions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	AGO	176 146	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	176 146	0,14%
5ème résolution : Ratification du transfert de siège social	AGO	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
6ème résolution : Approbation de la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ce en application de l'article L 22-10-34 I du Code de commerce	AGO	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
7ème résolution : Approbation des éléments de la rémunération totale et des avantages de toute nature, versés ou attribués, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à Monsieur Richard Lonsdale-Hands, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, ce en application de l'article L 22-10-34 II du Code de commerce	AGO	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %		
8ème résolution : Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux, au titre de l'exercice 2021, conformément à l'article L 22-10-8 II du Code de commerce	AGO	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
9ème résolution : Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général, au titre de l'exercice 2021, conformément à l'article L 22-10-8 II du Code de commerce	AGO	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
10ème résolution : Autorisation à donner au Conseil à l'effet de mettre en place un nouveau programme d'actions	AGO	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
11ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	AGO	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
12ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGE	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
13ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	AGE	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %		
14ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances	AGE	49 558 865	100,00%	1 000	0,002%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
15ème résolution : Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	AGE	49 558 865	100,00%	1 000	0,002%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
16ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature	AGE	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
17ème résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE dans le cadre des dispositions des articles L.225-129-6 du Code de Commerce et L.3332-18 et suivants du Code du Travail	AGE	175 146	0,35%	49 384 719	99,65%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
18ème résolution : Plafond global des augmentations de capital	AGE	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%
19ème résolution : Pouvoirs en vue des formalités	AGO AGE	49 559 865	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	49 559 865	40,47%